

# TERRAINS DE TENNIS

## MODALITÉS DE RÉSERVATION

1. Seuls les membres peuvent réserver.
2. Les réservations se font aux heures justes.
3. Réservation 2 jours à l'avance maximum.
4. Après 5 minutes de retard, les terrains réservés seront remis en disponibilité.
5. Les réservations en simple sont limitées à deux heures par jour par groupe.

### HORAIRE DES RÉSERVATIONS

**Du 21 mai au 23 juin  
et du 8 septembre au 12 octobre 2020**

Du lundi au vendredi, de 7 h à 22 h

Samedi et dimanche, de 8 h à 22 h

**Du 24 juin au 7 septembre 2020**

Tous les jours, de 8 h à 23 h

**Réservation par téléphone au 450 467-2854, poste 2390**

Lorsque vous téléphonez, un message sur la boîte vocale ne constitue pas une réservation. Pour confirmer la réservation de votre terrain, demandez au préposé votre numéro de réservation.

En soirée, les surveillants attribuent les terrains 4 et 5 en priorité. Cette pratique est économique et écologique : nous évitons ainsi d'éclairer tous les terrains lorsque seulement quelques-uns sont utilisés

